



Actualité - Faits divers

La famille d'Alain Célini découvre de nouvelles surprises et appelle à une prière

Harry MAPOLIN

Vendredi 14 décembre 2018

Pour rendre hommage à Alain Célini, tué à Port-Blanc, au Gosier, et dont le corps a été retrouvé brûlé à la section Duquerry, à Petit-Bourg, le mois dernier, sa famille, étonnée de certaines découvertes, organise un rassemblement intitulé « Unissons nos voix et nos forces pour prier pour Alain Célini », demain, à 8 heures.

Le rendez-vous de prière donné par la famille Célini, ce samedi, à 8 heures, est au parking du stade. Il est conseillé de porter un tee-shirt blanc et de se munir d'un petit luminaire. Plus qu'une simple marche, ce rendez-vous est un appel à l'aide lancé par la famille de cet homme de 66 ans, ancien professeur d'éducation physique, qui a trouvé la mort en allant récupérer les trois ans de loyers que lui devait sa locataire. Elle faisait déjà l'objet de plusieurs plaintes pour escroquerie, vols et falsification de chèques. Cette dernière, déjà sous contrôle judiciaire, est actuellement en détention avec son « homme de main », qui l'aurait aidée à tuer Alain Célini avant d'emporter le corps à Duquerry/Petit-Bourg et de le brûler au début du mois de novembre.

La famille Célini, dans une grande souffrance et démunie, cherche à comprendre. L'affaire a éclaté au grand jour quand Alain Célini a découvert que son prêt de 300 000 euros, contracté auprès de la Casden, n'avait pas été remboursé, comme lui avait laissé entendre sa locataire. Cette dernière lui avait en effet affirmé avoir remboursé l'intégralité du prêt et qu'en contrepartie, elle n'allait pas payer de loyer pendant un certain nombre d'années. Il a fallu qu'Alain Célini reçoive un jugement du tribunal pour qu'il contacte un avocat et constate qu'il avait été trompé. De plus, l'attestation avec en-tête de la Casden lui certifiant que son prêt était remboursé n'était qu'un faux.

LES INTERROGATIONS DE LA FAMILLE

La famille se demande comment cette femme, qui a reconnu avoir tué Alain Célini à coups de pelle, a pu organiser une fête par la suite ? Comment a-t-elle eu le courage de venir demander des nouvelles de la victime à la famille qui était encore à sa recherche, car portée disparue depuis plusieurs jours et pour qui un avis de recherche été lancé ? Par ailleurs, la dette générée par la présumée meurtrière auprès d'Alain Célini, que l'on avait estimée à environ 15 000 euros, serait en fait d'environ 774 000 euros. Et pour cause, Alain Célini avait une telle confiance en cette femme qu'il lui avait confié la tâche de faire ses déclarations d'impôts et de les payer à l'aide de chèques qu'il lui donnait. En réalité, elle ne les versait pas au Trésor public, mais les détournait. Des chèques auraient même été subtilisés du chéquier d'Alain Célini. C'est ainsi que la famille se retrouve avec 300 000 euros d'impôts impayés.

Un fournisseur réclame aujourd'hui à la famille une somme de 37 000 euros, montant d'un chèque d'Alain Célini que sa locataire aurait utilisé pour payer l'approvisionnement d'un restaurant qu'elle avait ouvert avec son compagnon. Un commerçant de Jarry, qui se dit pourtant bien affûté en affaires, et un entrepreneur qui gère plusieurs entreprises affirment, preuve à l'appui, que cette femme leur a donné des chèques de 40 000 et 30 000 euros au nom de M. Célini afin de rembourser une partie des dettes qu'elle avait envers eux. Ces chèques sont revenus impayés. Tous deux disent avoir été escroqués, comme une trentaine d'autres.

Combien de victimes et de complices ?

« Elle parlait bien. Nous donnait des attestations avec en-tête et sigle des sociétés dont elle parlait. Elle nous affirmait que nos dividendes augmentaient mais qu'il fallait attendre que le contrôle de la fiscalité se prononce avant de percevoir l'argent », raconte une victime. Tous sont aujourd'hui persuadés qu'il y avait des complices issus de différents milieux dans cette affaire. On parle d'un informaticien qui falsifiait les documents. D'une avocate, que la locataire d'Alain Célini appelait au téléphone, mais que personne n'a jamais vue.

La famille s'étonne même que des gens soient venus récupérer des objets dans la maison après l'arrestation de la locataire. Pourquoi n'y avait-il pas de scellés ? Pourquoi deux policiers seraient-ils venus demander à la famille de laisser des gens récupérer des choses dans la maison ? S'agit-il d'argent liquide ? Des documents ? On sait même que depuis, l'un des deux policiers a changé de service, et a migré dans un service de police municipal de la région pointoise.

Pourquoi le compagnon de cette femme et dont le nom figure sur la plupart des documents signés par les victimes d'escroquerie est-il introuvable depuis cette affaire ?

Même le bail de la maison était trafiqué

La famille Célini a été surprise d'apprendre que le bail de location de sa villa a été signé au nom d'une société de transport, mais que le directeur de cette société n'était pas au courant. Aujourd'hui, plusieurs victimes se demandent pourquoi leurs plaintes n'ont pas été suivies d'effets ? Pourquoi les plaintes précédentes, déposées par plusieurs victimes de la région basse-terrienne, n'ont-elles pas abouti ?

Une victime dit avoir perdu 600 000 euros dans ces « affaires »

Avec un homme avec qui elle partageait la maison d'Alain Célini, et qui probablement servait de rabatteur, la meurtrière présumée aurait proposé des affaires à différentes personnes bien placées, dont même une qui est à la tête d'une institution. Alors qu'elle faisait déjà l'objet de plusieurs plaintes pour escroquerie. L'une de ses victimes, qui tient à garder l'anonymat, affirme avoir perdu environ 600 000 euros dans différentes « affaires » .

Cette victime présumée raconte son calvaire : « C'est l'ami de cette dame que je connaissais. Il me l'a présentée comme quelqu'un qui fait des placements financiers. Ils me proposaient des affaires intéressantes d'achats de maisons qui allaient être vendues aux enchères. Ils vous montraient même les photos. Croyant réaliser de bonnes affaires, je leur avançais de l'argent pour être le premier sur le coup. Ainsi, ils m'ont fait croire que j'avais acheté une maison aux Abymes, une à Saint-Martin, et même une station essence à Saint-François. Nous sommes plusieurs victimes. On nous a même fait croire que nous avions acheté des parts dans les sociétés Total et Rubis » .

Sur le même sujet

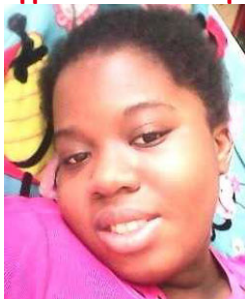
Sécurité routière : le préfet fan de Misié Sadik 🚗



Thèmes :

FAITS DIVERS

Appel à témoins lancé pour retrouver la jeune Isma



Thèmes :

FAITS DIVERS